



Lettre d'information

Octobre 2026

Travaux liés au Barrage Agricole de Breisach

Respect de la signalisation et des consignes de sécurité du chantier

Chères habitantes, chers habitants,

Dans le cadre des travaux actuellement réalisés dans la commune, nous vous rappelons l'importance du strict respect de la signalisation mise en place aux abords et à l'intérieur du chantier.

Les panneaux, barrières, balisages, déviations et autres dispositifs de signalisation ont pour **objectif d'assurer la sécurité** de l'ensemble des usagers, des riverains ainsi que des intervenants travaillant sur le chantier. **Ils ne sont pas destinés à être manipulé et déplacé par des personnes extérieures à l'entreprise de travaux.**

Nous attirons votre attention sur le fait que le non-respect de la signalisation et des règles de circulation applicables constitue une infraction, engage la responsabilité de son auteur et l'expose aux sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Nous vous demandons ainsi de respecter scrupuleusement la signalisation mise en place pendant toute la durée des travaux et comptons sur la responsabilité de chacun afin que le chantier puisse se dérouler dans les meilleures conditions de sécurité.

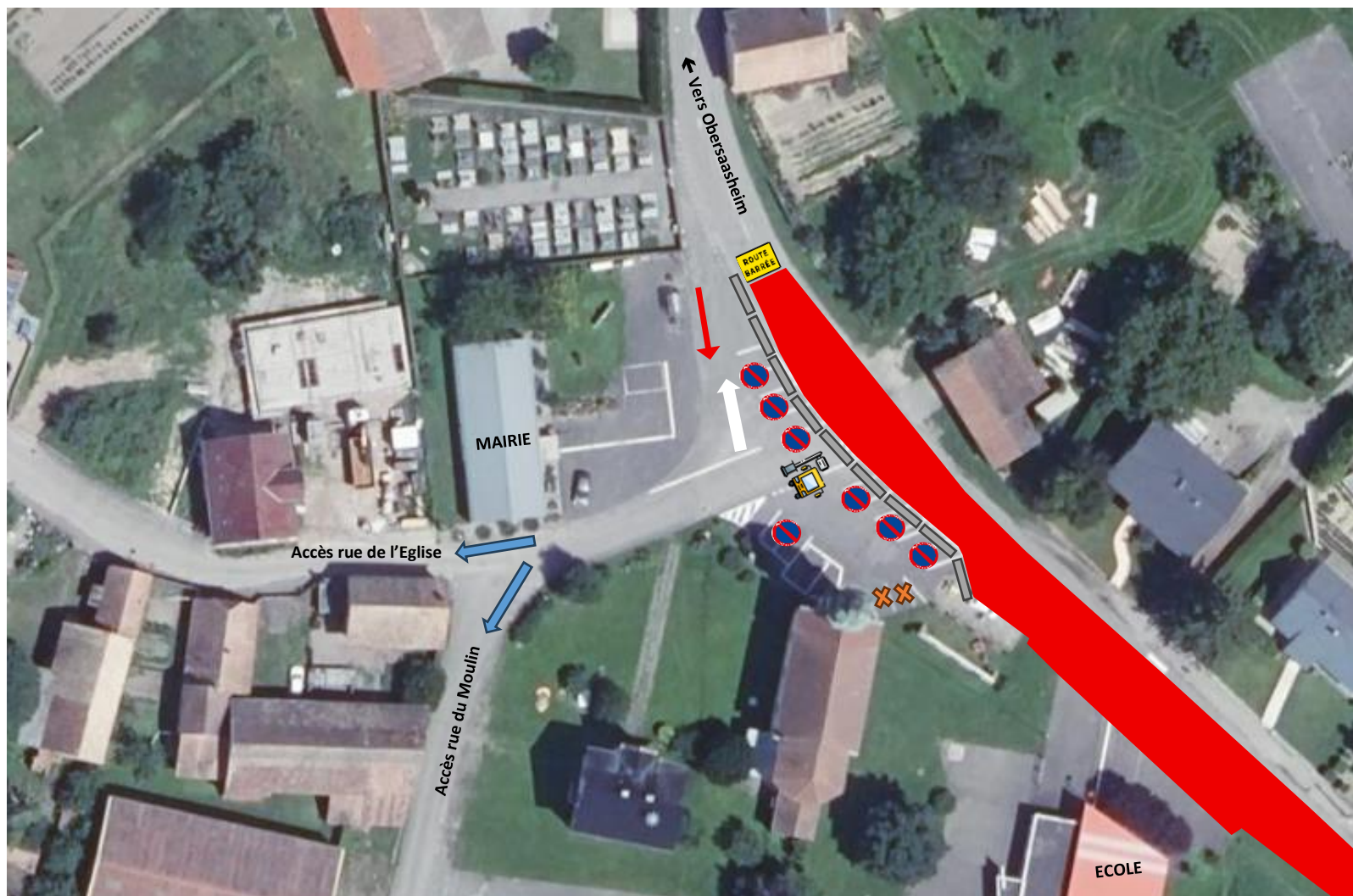
Si vous rencontrez des difficultés d'accès ou toute autre problématique liée aux travaux actuellement en cours dans la commune, nous vous remercions de bien vouloir nous en faire part, afin que, dans la mesure du possible, des solutions adaptées vous soient proposées.

Nous vous rappelons qu'en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, le secrétariat est joignable lundi, mardi, jeudi et vendredi par téléphone au **03 89 72 54 42** et par mail à l'adresse suivante : mairie.geiswasser@vialis.net.

Le Maire,

Betty MULLER

Retrouvez la signalisation
et les règles de circulation applicables

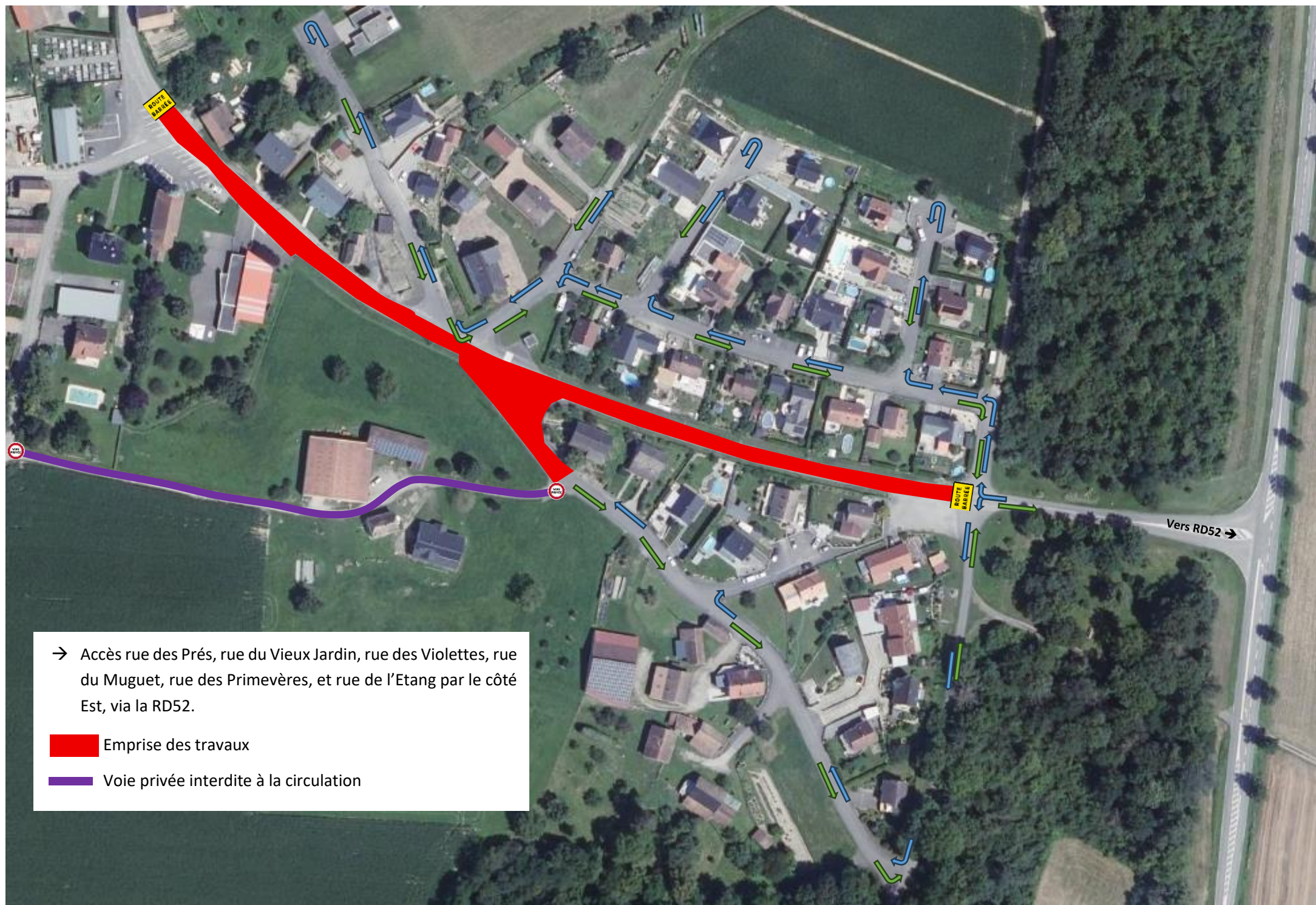


- Accès par l'Ouest via Obersaasheim jusqu'à la mairie uniquement.
- Priorité accordée aux véhicules circulant dans le sens rue du Moulin/rue de l'Eglise vers la Grand'Rue
- Stationnement interdit sur le parking de l'église (sauf deux places réservées pour les enseignantes de l'école) et sur les places matérialisées sur la chaussée devant la mairie.

 Emprise des travaux

 Places réservées enseignantes

 Arrêt de bus temporaire RPI Obersaasheim-Geiswasser



→ Accès rue des Prés, rue du Vieux Jardin, rue des Violettes, rue du Muguet, rue des Primevères, et rue de l'Etang par le côté Est, via la RD52.

 Emprise des travaux

 Voie privée interdite à la circulation

